

Dates butoirs de dépôts des ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT 12 « hors corpo »

- Engagements Championnat de l'Aveyron :
SH – SF – JU – CA – MI – FA
Et Imprimé « Délégués aux terrains »
Date limite de dépôt des engagements : 25 janvier 2025
- Engagements Interclubs
Date limite de dépôt des engagements : 25 janvier 2025
- Engagements Ecoles de Quilles
Date limite de dépôt des engagements : 10 mars 2025
- Engagements Championnat Vétéran et SV
- Engagement Amical Vétéran
Date limite de dépôt des engagements : 10 mars 2025

Vous retrouverez les imprimés sur le site des Quilles de Huit à la rubrique « Documents Utiles »

TARIFS 2025 (suite à l'AG CS12 du 03 décembre 2023 à Florentin)

| | |
|--|-------------------|
| ENGAGEMENT EQUIPE SENOIRS | 40 € |
| ENGAGEMENT EQUIPE FEMININES | 20 € |
| ENGAGEMENT CHAMPIONNAT INDIVIDUEL VETERANS | 20 € |
| FORFAIT ORGANISATION MANCHE DE CHAMPIONNAT | 40 € |
| INTERCLUBS | 25 € par équipe |
| ENGAGEMENT Amical Vétérans et Super-Vétérans | 5 € par doublette |
| ENGAGEMENT EQUIPE CORPOS | 20 € |
| JOUEUR CIVIL jouant en CORPO | 5 € par joueur |

Tout dépôt en retard ou incomplet sera sanctionnable

RIB Commission Sportive Aveyronnais Quilles de 8

Titulaire du compte : Commission Sportive Aveyronnaise Quilles de Huit - 8, rue des Coquelicots 12850 Onet le Château

RIB: FR76 1120 6000 1900 0151 7195 068 - BIC AGRIFRPP812

Ne pas oublier

d'effectuer les

paiements

correspondants

Par chèque ou **par**

virement en indiquant

le nom du club en

priorité